

L'édito

Maslivoises, Maslivois,

Le printemps revenu, l'équipe municipale est toujours au travail pour dynamiser et embellir Maslives. Nous sommes en pleine réparation du budget. C'est un moment très important pour la commune, celui où nos projets prennent réalité. Un moment de débat aussi, de réflexion et de responsabilité pour chacun des élus. Vous avez confié la conduite de la commune à une équipe, c'est l'équipe toute entière qui s'engage et se détermine dans le vote du budget. Le rimitif que l'exécutif mettra en œuvre.

Pour l'année 2023, nous voulons continuer à avancer et à faire avancer Maslives. Nous y consacrerons beaucoup d'énergie et un peu d'argent. La part communale des taxes foncières n'augmentera pas, et nous nous tiendrons à ce que nous avons, avec l'objectif de gérer « en bon père de famille », sans contracter des dettes que nous laisserions payer à d'autres.

Nous devons entretenir nos bâtiments communaux, et notamment la salle des fêtes qui nous coûte très cher. L'installation de chauffage défectueuse et le manque d'entretien prolongé provoquent une surconsommation électrique depuis plusieurs années. Des travaux d'envergure ont dû être réalisés qui amputent déjà le budget 2023 d'au moins 20 000€.

Dans la cour de l'école, les travaux commenceront aussitôt la fin de l'année scolaire. Après les nombreux aménagements de l'année dernière, l'école de Maslives devient un lieu d'apprentissage confortable. Nous demeurons dans l'attente d'une subvention de l'Etat qui permettrait aussi de renouveler les différentes installations de chauffage, cette année ou au début de l'année prochaine. Une partie du budget sera consacrée à la sécurité routière, pour abaisser la vitesse dans le village et ménager des espaces de cheminement des piétons. Le réaménagement des différents lieux dans le cœur du village est à l'étude, nous vous informerons de ce beau

projet qui se réalisera sur quelques années. Des plantations ont déjà été faites dans le parc de la mairie, du mobilier urbain sera installé prochainement à différents endroits de la commune, escales pour la promenade ou la réflexion.

Sur le total de notre budget, le fonctionnement a une part très conséquente et limite nos capacités d'investissement, dont la moitié est engloutie par le remboursement des emprunts.

Notre agent technique étant arrêté pour raison de santé, vous avez pu rencontrer Jean-Pierre qui le supplée pendant son absence, avec efficacité et bonne humeur. Dans ce nouveau numéro, les différentes commissions vous présentent leurs travaux en cours, en projet ou déjà réalisés.

Nous sommes fiers des associations, efficaces et dynamiques, qui font vivre le village, et la petite dernière, l'ACC, notre club sportif créé en septembre. Afin de vous les faire mieux connaître et de vous donner envie d'y adhérer, nous leur proposerons d'organiser un forum des associations début septembre. Nous vous attendons nombreux aux futures manifestations.

Le petit marché du jeudi, les semaines impaires, peine à démarrer, profitez des beaux jours pour venir y faire vos emplettes et rencontrer vos voisins.

Pas de vie au village sans vous !

Le maire et l'équipe municipale



Sommaire

- L'Édito de vos élus
- Exposition
- Budget 2022
- T'as des dettes, dis donc !
- La Charrette renversée
- Cimetière de Maslives
- Carnaval
- Cimetière
- Miss
- Contacter l'administration
- Points sur les différents travaux de voirie
- Commission d'urbanisme
- Centre Bourg
- Associations
- Athlétic Club de Chambord
- Maslives

Exposition

Thérèse Boudisseau
Exposition en Mairie



16 avril au 1^{er} mai 2023
Aux heures d'ouverture
de la Mairie et les samedis
et dimanches après-midis

Directeur de la publication

Christine Mongella

Rédaction

Élus du conseil municipal

Conception et réalisation

ISF Communication Blois

Budget 2022

Fonctionnement



Investissement



T'as des dettes, dis donc !

Effectivement la municipalité est très endettée, beaucoup, beaucoup plus que les communes équivalentes ; cela limite ses capacités d'investissement.

Tout commence par l'acquisition du terrain ZD n°85 (13 000 m²) pour la construction de la salle polyvalente. Le 02/02/2006, le conseil municipal l'achète au prix de 5€/m². Il acquiert également la parcelle ZD n°89

(1000 m²) au prix de 10 €/m² pour permettre l'accès à la salle. Soit au total 75 000 €.

En l'espèce, le conseil municipal semble avoir fait au mieux et évité une procédure d'expropriation longue, coûteuse et incertaine.

À suivre...

Serge Bluwöl



La Charrette renversée

Commencé sous la précédente municipalité, en 2016, le projet culturel de la communauté de communes du Grand Chambord a trouvé son aboutissement le 24 mars avec l'inauguration, à son initiative, de la « Charrette renversée » à Maslives en présence des élus intercommunaux et régionaux, des représentants des services et établissements publics de l'Etat partenaires, des mécènes et des artistes.

Pour nous, maslivois, nous attendrons les beaux jours pour inaugurer ensemble cette curiosité en empruntant le nouveau chemin de randonnée.



Points sur les différents travaux de voirie, réseaux et bâtiments

Les projets sont nombreux pour l'année 2023.

Nous cherchons activement à améliorer la sécurité dans le village en faisant baisser la vitesse des véhicules.

La création des écluses de la rue de Morest a pris du retard en raison de l'arrêt maladie de notre agent car c'est un chantier que nous souhaitons réaliser en interne. Nous espérons y parvenir rapidement. Des devis pour créer des plateaux aux différentes entrées du village sont arrivés et nous attendons le retour de nos demandes de subventions.

La commission étudie également le ralentissement de la circulation dans la rue de Chambord. La vitesse pratiquée y est trop souvent excessive, déclenchant le passage du feu au rouge. En retirant à cette voie sa priorité et en revenant au simple code de la route, la priorité à droite, les conducteurs devront se montrer plus vigilants et plus respectueux. La solution pressentie est la moins coûteuse, elle aura aussi l'avantage de dégager les trottoirs étroits de nombreux panneaux, ce sera plus pratique pour les piétons. Ce dispositif sera, à terme, complété par des plateaux.

Un avaloir d'eau de pluie en point bas dans le centre bourg est aussi mis au budget qui sera voté début avril.

En lien avec la commission des biens communaux, le projet le plus important et le plus coûteux est la réfection de la cour d'école par un sol clair et perméable. À ce jour, une partie de nos demandes de subventions ont été satisfaites à hauteur de 42 100 €. Nous attendons une réponse de l'agence de l'eau pour chiffrer le reste à charge de la commune C'est notre priorité, à la fois pour le confort des enfants et pour l'amélioration de la gestion des eaux pluviales. La nouvelle cour sera opérationnelle pour la rentrée de septembre 2023.

En ce qui concerne les bâtiments communaux un gros travail est en cours sur le chauffage de la salle des fêtes. De nombreuses malfaçons ont été découvertes occasionnant de grosses dépenses de réparation et une consommation électrique énorme. Cela n'était pas prévu.

Après la peinture des volets de la façade de l'école, nous prévoyons le nettoyage d'autres façades. Ces travaux sont réalisés principalement par notre agent technique dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux.

Nous projetons d'installer des alarmes pour les ateliers municipaux et à la mairie.

Le renouvellement des extincteurs et des autres dispositifs de sécurité sera inclus dans un programme prévisionnel pluriannuel pour étaler la dépense et avoir un fonctionnement toujours optimal.

De nombreux projets dépendent bien sûr du succès de nos demandes de subventions

À l'école, des ardoises remplacent les lucarnes de toit fuyardes, c'était la solution la moins onéreuse pour retirer les seaux qui tapissaient le sol du grenier.

Pour le chauffage, des devis ont été demandés pour le changement des têtes thermostatiques de l'ensemble des radiateurs. Des demandes de subventions ont aussi été faites pour le remplacement de la chaudière à fioul de l'école et des vieux radiateurs électriques des classes de maternelle et des CM. Cela nous permettrait d'installer des climatisations réversibles dans des pièces invivables par beau temps.

Allan Brandily

Commission d'urbanisme

Nous nous-sommes rendus à Blois au bureau de l'architecte des bâtiments de France (ABF) avec Madame le Maire et le géomètre porteur de son premier projet de découpage pour l'aménagement de la zone future de construction de « la Souillard ». Le contact fut plutôt bon, le géomètre va revoir un peu son découpage. Prochaine étape la présentation du projet au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement qui aide les collectivités et donne un avis.

L'ABF serait très satisfaite si nous pouvions faire porter le projet par un établissement public. Tout ceci devrait pouvoir s'organiser au cours de 2023.

Jean-Louis Perchet

Centre Bourg

À notre invitation, le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du Loir-et-Cher nous a transmis un rapport de leur étude au sujet du projet « Cœur de Village ». Nous voulons donner au Centre Bourg une attractivité paysagère et un air de promenade.

Commission vie de village

Cimetière

Après les travaux commencés dès 2021 par la fermeture de l'ossuaire et le dégagement de la façade, la commission cimetière a fait, tout au long de l'année 2022, un énorme travail documentaire et sur le terrain.

Un registre des concessions a pu être largement reconstitué, et les emplacements ont été repérés sur un plan digne de ce nom. L'identification des sépultures est maintenant en très bonne voie.

Un règlement a été rédigé, publié par arrêté municipal N°1/2023, et les tarifs ont été réévalués et votés par le conseil municipal dans sa délibération 2023-10. Une campagne de reprise des concessions perpétuelles abandonnées et de renouvellement des concessions temporaires pourra donc être amorcée d'ici la fin de l'année, pour la bonne administration de notre cimetière.

Pour améliorer l'aspect des allées et faciliter l'entretien, la commission a décidé de mettre en œuvre un nouveau procédé pour le végétaliser.

L'hydromulching est idéal. Il s'agit d'une pratique permettant de réensemencer des sols pauvres. C'est un mélange de semences et d'engrais bio pulvérisé au sol



en une couche. Cette méthode permet de lutter contre les plantes invasives. La végétalisation répond donc aux contraintes actuelles d'économie, d'écologie et d'esthétique. (La prestation n'ayant pas donné entière satisfaction certainement en raison des gelées, l'entreprise s'engage à renouveler l'hydromulching à sa charge début octobre). C'est un objectif ambitieux parce qu'il implique des changements de méthodes pour l'agent d'entretien et un changement d'aspect.

On y a planté un arbre (un banc pourra y être installé), des chèvrefeuilles afin de végétaliser le mur du fond. Des panneaux de bois occultant sont installés pour dissimuler les robinets et les arrosoirs, offrant ainsi un lieu pour se recueillir.

Commission cimetière



MISS

Une dizaine de conseils municipaux, trois ou quatre réunions avec des partenaires et quelques réunions de commission les plus nombreuses, de brèves réceptions, notre très jolie salle du conseil n'est utilisée par la municipalité qu'un peu plus d'une centaine d'heures par an !

Pour qu'elle soit utile plus souvent, elle est fréquemment prêtée à des associations qui le demandent pour leurs assemblées générales ou réunions diverses. Le comité des miss du Loir-et-Cher en a profité quelques weekends, pour travailler sa chorégraphie.

Christine Mongella



Contactez l'administration : le casse-tête !

Désormais, il n'est plus possible de se rendre au guichet d'une administration : ils sont fermés. Les démarches doivent s'effectuer obligatoirement par Internet, ce qui peut s'avérer difficile pour certains.

Ces démarches administratives par Internet peuvent être accomplies facilement par le guichet de France Services à Bracieux.

Le conseiller est une sorte d'écrivain public. Au service de l'usager, il est un intermédiaire entre celui-ci et le site administratif, dans le respect de la confidentialité.

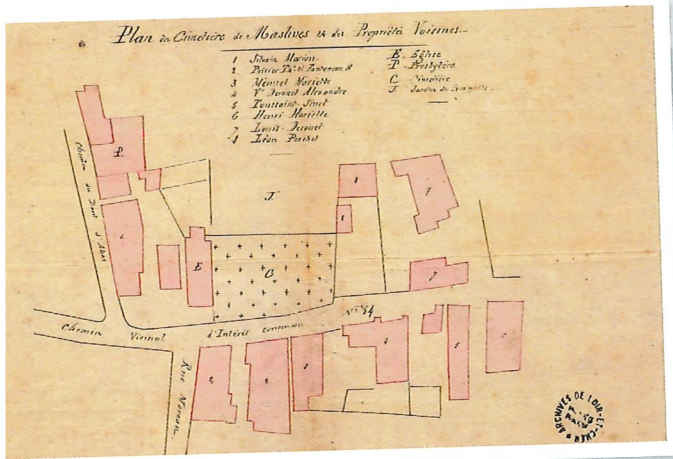
France Services est un organisme public de proximité financé par l'Etat et la Communauté de communes du Grand Chambord.

Serge Bluwol

**France Services Bracieux,
2 place du Champ de foire, 41250 Bracieux
02 21 76 11 24**



Cimetière de Maslives



Un petit ciboire d'étain ne pouvant contenir que 20 ou 30 hosties quoique la paroisse soit composée de 350 communicants et qu'il n'y a point de livres pour la célébration du service divin, les dits habitants conviennent que celui qui se transportera en la ville de Chartres avec le présent procès-verbal en fera l'achat.

De ce fait, il fut désigné et choisi pour le cimetière une place qui, de solaire vers les vignes de Jacques Leguay 12 toises un pied, (1 toise = 6 pieds = 1,949 m), d'aval tenant à la grande église du dit lieu contenant aussi 12 toises un pied ainsi que le côté d'amont, le dit espace enclos de haies sauf du côté vers l'église. Laquelle place trouvée commode, suffisante pour un cimetière comme étant éloignée de choses indécentes, après quoi fut planté au milieu du dit espace une croix de bois que le sieur Couturier dit avoir fait faire à cette fin.

Pour éviter la profanation, le seigneur évêque enjoint aux habitants de faire faire incessamment des murailles pour enclore le dit cimetière qui fut béni le 6 avril 1679. »

« L'an 1679, le jeudi 6 avril, Mathieu Habert, prêtre curé de Mont (près Chambord) et maître Ferdinand de Neuville par la grâce de Dieu et du St Siège, évêque de Chartres sont venus voir et visiter l'église afin de reconnaître si ladite église est décorée et pourvue de toutes les choses nécessaires à une église paroissiale, accompagnés des habitants de Maslives et de maître Mathurin Couturier, prêtre desservant ladite église pendant la Pâques.

En 1890 la translation du cimetière du milieu du bourg est envisagée sur le chemin de l'Escuelle. En 1891 acquisition du terrain pour ce nouveau cimetière et translation de l'ancien cimetière.

En juillet 1892 une croix centrale est érigée (400 F + 20 F honoraire pour l'architecte) et une plaque commémorative est apposée en avril 1900 (23 F). En octobre, travaux de construction des murs du cimetière (4082,06 F). En novembre nivellement du terrain et allées du cimetière sablées (200 F).

En 1978 ouverture de ce cimetière vers le nouveau cimetière avec clôture et portail.

En 2017 face à une augmentation de crémations et à l'interdiction aux familles de conserver une urne dans une propriété privée, un jardin du souvenir dédié à la dispersion des cendres est créé dans ce nouveau cimetière.

Christine Maubert



Carnaval

Les élèves de l'école de Maslives ont fêté le carnaval le 21 février 2023. Un défilé a eu lieu dans la cour de l'école suivi d'une élection du plus beau déguisement et du déguisement le plus original. Un grand merci à l'association des parents d'élèves (AEM) pour la vente des crêpes après le défilé.

Classe de Madame Bonnet



Classe de Madame Mureau



Classe de Madame Girard

Mme GIRARD, directrice

Associations



Le 1^{er} Juillet dernier s'était réunie une assemblée générale pour élire le bureau 22/23.

Un nouveau président a été désigné, Nicolas Noulin. Cela fait presque 10 ans qu'un noyau d'irréductibles bénévoles maslivois s'est installé à la table des festivités de Maslives. Le cercle n'est pas fermé, nous voulons accueillir toutes les personnes qui souhaitent s'investir avec le comité des fêtes dans l'organisation d'événements au cours de l'année. La prochaine assemblée générale sera organisée fin juin et nous espérons accueillir de nouvelles têtes, avec de nouvelles idées.

Nous avons commencé les festivités avec le 13 juillet qui s'est déroulé derrière la salle des fêtes, sous les arbres, et qui a réuni une centaine de personnes. Nous avons animé quelques marchés du jeudi soir avec l'installation de la Bar'havane !!! Nous avons notamment rencontré un grand succès lors de la soirée dégustation d'huîtres dans l'atelier prêté par la mairie. Au mois de mars une Super soirée a été organisée avec un magicien, un DJ et un traiteur autour d'un bœuf bourguignon. Une soirée magique. Merci à eux qui ont profité jusqu'au petit matin !!!

Le comité s'apprête à organiser plusieurs événements lors des prochains mois :

- Apéro « After work » le 13 Avril
- La célèbre brocante du 1^{er} Mai
- « Maslives part en Live » saison 2 qui se déroulera en Juin aux alentours de la fête de la musique.

Nous tenons à remercier la mairie qui continue à épauler notre association en nous permettant de bénéficier de ses infrastructures (local, salle de réunion, hangar pour la Bar'havane, salle des fêtes, etc...).

À très bientôt.

MASLIVRES

Quelques nouvelles concernant le retour du questionnaire.



Créé en septembre 2022, l'Athlétic Club de Chambord regroupent des sportifs de Chambord, Huisseau-sur-Cosson, Maslives, Montlivault et Saint-Claude de Diray dans trois sections : Marche, Running et Foot.

Il s'investit dans ces communes, notamment en participant aux activités sportives dans les écoles. Ce fut le cas cette année à Maslives avec l'intervention d'un animateur pour une séance hebdomadaire, pendant tout le deuxième trimestre.

Les résultats de la section foot sont déjà impressionnants pour l'équipe senior avec la demi-finale de la Coupe des Châteaux, dimanche 9 avril 2023 au stade de Chambord.

Bien d'autres actualités à venir avec l'organisation :



Les élèves de l'école et l'ACC au City Park

- « jeudis sportifs » pour les 5-11 ans pendant les prochaines vacances
- « les 10 bornes huisselloises », le 21 mai.

Que pensent les maslivois-es ?

- Les personnes inscrites à Maslives sont satisfaites et viennent pour certaines très régulièrement !
- La demande d'une boîte à livre est mentionnée. Le Lions Club n'a pas répondu favorablement à notre demande de boîte à livres. Si vous avez de quoi faire cette boîte, rapprochez-vous de la mairie
- Les ateliers pour les enfants sont toujours très bien accueillis et fréquentés
- Les ateliers créatifs plaisent, alors n'hésitez pas à venir découvrir les prochains
- N'oubliez pas que votre bibliothèque est municipale donc ouverte pour tous. C'est un lieu de vie, de rencontres et de partage au-delà des livres qui sont le moyen de rêver, de découvrir de s'évader...
- Les jeudis jeux, qui rappelons le sont un moyen de se rencontrer et d'échanger autour d'un moment convivial, ne sont pas fréquentés (4 après-midi dont 2 sans personne).

L'après-midi jeux proposée le 1^{er} avril (ce n'est pas un poisson), a été annulée faute d'inscription.

Sans plus de fréquentation VOTRE bibliothèque ne survivra pas...